

Alors que la décision du tribunal de commerce était attendue le 7 novembre, les salariés de la société [NFM TECHNOLOGIES](http://www.nfm-technologies.com) / T : 04.26.84.87.00 (siège à Villeurbanne, site au Creusot), spécialisée dans la fabrication de tunneliers, n'ont pas obtenu de réponse. En effet, la décision a été reportée de deux semaines. La société compte 149 salariés au total sur les deux sites. La raison de ce délai est de permettre au candidat à la reprise Mülhäuser d'améliorer son dossier, notamment financièrement et sur le plan social et économique. La prochaine audience aura lieu le 21 novembre. www.nfm-technologies.com